

La FARC colombienne demande de la protection à la CIDH face à l'extermination systématique de signataires des accords de paix



Bogotá, 26 mai (RHC)- Le parti Force Alternative Révolutionnaire du commun (FARC) demandera formellement des mesures de protection à la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme en faveur des personnes qui ont signé l'Accord de Paix.

Selon un communiqué de cette force politique, beaucoup font face à une extermination systématique qui a fauché la vie de 197 anciens guérilleros.

L'organisation politique issue de l'Accord de Paix signé en novembre 2016, demandera des mesures de protection pour les plus de 10 mille anciens guérilleros des Forces Armées Révolutionnaires de Colombie-Armée du Peuple. (FAR-CAP).

Au cours d'une réunion virtuelle, des membres de la FARC, de la Fondation des Droits de l'Homme de l'Est Colombien et le Comité Permanent pour la Défense des Droits de l'Homme, exposeront à la délégation de la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme qu'il est urgent de prendre des mesures de protection par le gouvernement colombien en faveur des anciens membres des FARC-AP.

« Les anciens guérilleros sont grièvement menacés à cause d'une extermination systématique contre les signataires de l'Accord Final de Paix » -a-t-il réaffirmé.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/223804-la-farc-colombienne-demande-de-la-protection-a-la-cidh-face-a-lextermination-systematique-de-signataires-des-accords-de-paix>



Radio Habana Cuba